

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 DÉCEMBRE

Demain vendredi, 25 décembre, fête de Noël, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

A LA CHAMBRE

Éloge funèbre de M^r Freppel
PAR M. FLOQUET

L'éloge funèbre de M^r Freppel, prononcé par M. Floquet, au Palais-Bourbon, écouté au milieu d'une émotion profonde, a soulevé d'unanimes applaudissements.

En voici le résumé :

« Dans ces cathédrales où lui-même a fait entendre tant d'oraisons funèbres dont quelques-unes étaient historiques, M^r l'évêque d'Angers sera glorifié par l'Eglise pour les services qu'il a rendus et pour ses vertus.

Le président adresse, au nom de l'Assemblée, un dernier et respectueux salut au collègue éminent qui laissera un grand vide parmi ceux qui l'entouraient de plus près et qui manquera à la tribune française. (Applaudissements.)

M^r l'évêque d'Angers appartenait à la forte race de ces hommes du clergé qui, depuis la réunion des ordres en 1789, entrèrent volontairement dans les assemblées de la nation.

M. le président rappelle que le jour où son illustre prédécesseur Gambetta donnait pour la première fois la parole à M. le député Freppel, celui-ci répondit à cet appel en ces termes :

« M. le président vient de me donner un titre dont je m'honore et dont je suis fier. »

En invoquant ainsi l'égalité nécessaire entre tous les représentants du peuple, M. le député Freppel savait bien qu'elle ne porterait aucune atteinte à la déférence qui lui était due dans les relations personnelles, dans les rapports de chaque jour que son affabilité et sa bonne humeur rendaient si faciles et si affectueux.

Il savait aussi que sa persévérante éloquence lui ferait retrouver dans la lutte des opinions, au milieu des plus ardentes controverses, dans la pleine lumière des débats publics, une partie de cette autorité et l'obéissance des fidèles. (Applaudissements.)

Cette éloquence était bien celle qui convenait aux libres délibérations des assemblées politiques, prodigue d'elle-même, toujours prête à la lutte, armée depuis longtemps sur toutes les questions, également à l'aise dans les revendications des plus grands principes et dans le maniement de la tactique la plus souple.

Elle valait à notre collègue plus d'un succès parlementaire ; elle eut la bonne fortune de réunir plusieurs fois tous les cœurs dans une émotion commune. C'était dans ces jours de véritable apaisement où, nous entraînant au-dessus de nos querelles, ce fils de l'Alsace bien-aimée nous parlait de la France, de ses espérances et de son devoir patriotique. (Applaudissements.) Ces jours-là son éloquence était faite, non seulement des paroles qu'il pronon-

çait à la tribune, mais du souvenir des appels saintement passionnés que l'évêque patriote adressait jadis à tous ceux qui dépendaient de lui et auxquels il dictait le devoir :

« Le devoir a grandi avec le péril, les dévouements ordinaires ne suffisent pas à la situation qui nous est faite par des capitulations désastreuses, il faut que la nation se lève tout entière pour repousser loin d'elle la honte et le déshonneur ; or c'est au clergé de donner l'exemple autant qu'il est en lui. »

Cette Chambre, qui n'appartient pas aux doctrines politiques de l'évêque d'Angers, me permettra d'envoyer en son nom au patriote qui vient de nous quitter l'hommage d'une profonde douleur et d'un sentiment qui nous est commun à tous. (Vifs applaudissements.) »

Un prêtre angevin traduit ainsi les sentiments du clergé du diocèse sur le vénérable prélat que viennent de perdre le clergé et les fidèles :

« . . . Ce qui nous est le plus sensible, c'est la douleur de nous voir enlever celui qui fut vraiment un Père. Je ne sais quel besoin de rabaisser un grand homme a créé une légende autour de M^r Freppel et l'a présenté comme altier et dur envers son clergé. La vérité est qu'il fut l'homme le plus agréablement familier, et toujours, envers le malheureux, le plus compatissant qu'on puisse souhaiter.

« M^r Freppel n'aimait pas à perdre le temps : l'évêché d'Angers ne put jamais être comparé à l'hôtel de Rambouillet, encore moins à une antichambre de ministère où se tramaient et se dénouaient mille intrigues. Mais si l'on ne tenait pas salon, si l'on ne cabalait pas à l'évêché d'Angers, on travaillait ferme et pour tous ceux qui voulaient traiter d'affaires, demander conseil, l'accès était facile auprès de Monseigneur et l'accueil toujours bienveillant ; le séminariste, le plus jeune professeur, le petit vicaire étaient assurés de trouver, auprès de lui, la même attention sinon les mêmes égards que les curés doyens. Il admettait largement la discussion et se rendait à discrétion devant une bonne raison ; la rectitude de jugement et le sens de justice étaient peut-être ses qualités dominantes.

« D'ailleurs, très enclin à pardonner les fautes, scrupuleusement respectueux des droits canoniques et des justes libertés de son clergé, M^r Freppel était universellement aimé de ses prêtres. Il n'en était pas un seul auquel il ne fût supérieur dans les sciences ecclésiastiques et dans l'art du gouvernement, aussi son autorité était-elle absolument incontestée. Au respect et à l'affection sincère qu'il sut inspirer, notre diocèse a dû vingt années d'une union et d'une paix prospère qui contrastaient heureusement avec les discordes et les humiliations d'autres églises, moins heureuses que la nôtre.

« . . . Autant M^r Freppel était grand aux yeux de tous et redouté de ses adversaires, autant il était bon dans l'intimité et aimé de son clergé. . . . »

Toute la presse, à quelques rares exceptions près, s'associe au deuil du diocèse d'Angers.

Le Petit Courrier :

« M^r Freppel est mort.

« Ce douloureux événement était prévu, mais on se plaisait à espérer que l'éminent prélat, dont la mémoire restera une des gloires de l'Anjou, serait moins vite terrassé par la maladie. Il ne l'a pas voulu. Jusqu'au dernier moment il a lutté contre le mal sans plier : il est mort debout comme un vaillant qu'il était.

« D'autres diront cette grande existence, dépensée tout entière aux œuvres les plus hautes de l'intelligence et de la Foi chrétienne, et retraceront l'histoire de travaux littéraires et apostoliques dont la seule énumération dépasserait les bornes d'une notice.

« Nous ne pouvons aujourd'hui que rendre un suprême et respectueux hommage au grand Evêque et au grand patriote. »

Le Patriote de l'Ouest dit, en terminant :

« Nous ne faisons aucune difficulté, en laissant de côté le caractère du prêtre et l'homme politique, à rendre hommage au patriotisme dont M. Freppel a toujours fait preuve. »

La République Française :

« Aussi alerte de corps que vif d'esprit, hardi à la rencontre et prompt à la riposte, toujours prêt à se lever et à parler pour défendre les opinions et les causes qui lui étaient chères, dialecticien vigoureux et subtil, plus fort dans l'art de construire une série de raisonnements que dans l'art d'émouvoir et de convaincre, très hardi et très courageux dans ses affirmations, même quand elles devaient révolter ses adversaires, mais en même temps courtois dans sa manière de discuter et de jouer en jour plus désireux d'arriver à se faire écouter de ses auditeurs, tout en ayant l'air de ne point les ménager.

« Il n'a jamais varié sur la nécessité théorique du point fixe dans la constitution politique des peuples modernes ; ce point fixe, c'est le roi, comme on pense bien, avec le principe de l'hérédité monarchique.

« M. Freppel entendait à merveille les questions de politique générale. »

Le Siècle :

« Quelles que soient les différences politiques qui nous séparaient d'un prélat intransigeant, véritable homme de droite, et dont l'hostilité à nos institutions s'est manifestée jusqu'à la veille de son décès, nous ne pouvons que donner un adieu sympathique à cette curieuse physionomie d'Alsacien patriote, montant gaillardement à la tribune, qu'il possédait en maître, bon garçon dans les couloirs et ne laissant somme toute à la Chambre de l'extrême droite à l'extrême gauche que des amis respectueux de son caractère et de sa vaillance bien française. Une fois de plus le banc des évêques est vide à la Chambre. »

POLITIQUE D'APAISEMENT

Il y a quelques jours, M. Henry Maret écrivait que l'issue certaine des discussions qui s'élevaient entre le gouvernement et l'épiscopat serait l'expulsion d'un certain nombre de membres des congrégations. Le rédacteur en

chef du Radical avait de la prescience ou plus simplement encore était bien informé. Voilà qu'il est fort question en ce moment de procéder à de nouvelles expulsions. Le Paris, dont M. Ranc est le rédacteur en chef, l'annonce. Le gouvernement va, assure-t-il, faire fermer les chapelles des Oblats de la rue de Saint-Pétersbourg, des Dominicains de la rue du Bac, des Franciscains de la rue des Fourneaux et des Carmes de Passy. Nous ne savons si l'information est exacte. Nous n'en serions pas d'ailleurs surpris outre mesure. N'est-il pas entendu que nous vivons sous le régime de la politique d'apaisement et de conciliation.

Il semble d'ailleurs qu'il y ait là pour le cabinet un moyen de se réconcilier avec les radicaux. M. Pelletan demande, en effet, dans la Justice, à M. de Freycinet, s'il tolérera plus longtemps que les décrets de 1880 soient violés et il ajoute :

« Nous ne lui reprocherions pas trop d'avoir changé d'avis, à une seule condition. S'il a reconnu, depuis lors, que l'expulsion des moines était un piètre moyen d'action contre l'Eglise, et s'il est résolu à chercher autre chose, nous pourrions bien être d'accord avec lui. S'il se contente d'ajouter l'abandon des décrets à l'abandon des idées de séparation entre l'Eglise et l'Etat, qu'il a exprimées autrefois, cela prendra une autre tournure. »

Il est bien certain que si M. de Freycinet est mis en demeure de choisir entre l'appoint d'un certain nombre de voix et un acte de violence, il n'hésitera pas un seul instant. L'apaisement, pour le président du Conseil, consiste à demander qu'on ne se fâche pas contre le cabinet dont il est le chef ; quant à persécuter les hommes qui ne partagent point ses sentiments, c'est pour lui une vètille. Il ne reculera jamais devant la persécution, du moment que c'est à lui de l'exercer.

INFORMATIONS

L'ancien percepteur de Bessèges

Un homme heureux, c'est le nommé Blayn, ancien percepteur de Bessèges, condamné avec le maire Manificier et bénéficiaire de la loi Bérenger, au grand scandale de l'opinion. Il avait été révoqué, aux cours des débats, que Blayn, chassé une première fois de l'administration des finances, y avait été réintégré grâce à de hautes influences.

Entre temps, le tribunal d'Alais ayant relevé contre ledit Blayn un délit d'abus de confiance, on avait repris le personnage et il avait été condamné à trois mois de prison.

Que pensez-vous qui soit arrivé ? La Cour d'appel de Nîmes casse le jugement du tribunal d'Alais, et voilà M. Blayn libre de continuer sans obstacles une vie si bien commencée.

Il est clair qu'une protection mystérieuse mais toute-puissante s'étend sur ce personnage. Quels services a-t-il rendus ou quels services attend-on de lui ?

A quels mobiles ont obéi les juges qui bravent avec une sorte d'acharnement le cri de la conscience publique ? Je ne sais, mais il est fort triste qu'au moment où la haine socialiste et anarchiste guette toutes les faiblesses de no-

tre société bourgeoise, on soit forcé de douter de la justice.

Depuis longtemps déjà la politique avait intoxicé notre vieille honnêteté judiciaire, mais jamais magistrats n'avaient ainsi manifesté leur dédain pour la loi qu'ils sont chargés d'appliquer. La composition nouvelle des parquets doit y être pour quelque chose et aussi cette tendance au relâchement universel qui éteint peu à peu, à tous les degrés de l'échelle sociale, le sens des devoirs réciproques sans lesquels précisément la société deviendrait une ménagerie de fauves.

Les ministres, qui se sont follement emballés sur les choses religieuses, feraient bien de regarder d'un peu près la composition... et la décomposition de nos tribunaux. Mais avant tout nous posons la question comme une énigme à résoudre.

Quel est le protecteur du sieur Blayn? — F. M. (Figaro.)

Nous lisons encore dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« Le nommé Blayn a, comme percepteur, volé les contribuables, et, comme trésorier de la fameuse loterie de Bessèges, volé les pauvres.

» Condamné par la Cour d'assises de Nîmes, mais bénéficiaire inattendu de la loi Bérenger, ce récidiviste s'était vu, pour d'autres détournements, infliger trois mois de prison, par le tribunal correctionnel d'Alais. La Cour de Nîmes vient de l'acquitter.

» Blayn aura, en peu de temps, passé devant toutes les juridictions du Gard : il se tire, les grègues nettes, de la police correctionnelle, de la Cour d'assises, de la Cour d'appel. C'est un homme heureux.

» Il y a, disait-on autrefois, un Dieu pour les ivrognes. Il y en a maintenant un autre pour les voleurs. »

MORT DU GÉNÉRAL CAMBRIELS

Le général Cambriels, ancien aide de camp de l'Empereur Napoléon III, ancien commandant d'un corps de l'armée de l'Est pendant la dernière guerre, où il fut blessé grièvement à la tête, vient de mourir d'une attaque d'apoplexie au château de Saint-Martin de Boassa (commune d'Alévoya), appartenant à M. Laroch-Joubert, député de la Charente, et cousin du défunt.

Le général Cambriels était âgé de quatre-vingts ans; il était en retraite depuis une quinzaine d'années.

MORT D'UN SÉNATEUR

On annonce la mort de M. Henri Didier, sénateur inamovible.

LA VÉLOCIPÉDIE MILITAIRE

On prépare, au ministère de la guerre, un projet de décret qui sera prochainement sou-

mis à la signature du Président de la République, et qui doit régler l'organisation d'un corps de vélocipédistes militaires.

Contrairement à ce qu'on a prétendu, les vélocipédistes ne seront pas combattants et leur rôle se bornera au port des dépêches.

Ils seront choisis chaque année, à la suite d'un concours spécial, et formeront deux catégories : les vélocipédistes d'état-major, et les vélocipédistes de troupe, pris parmi les réservistes de territoriaux inscrits sur des contrôles spéciaux.

En temps de paix, le contingent des vélocipédistes atteindra le chiffre de 600. Les réservistes seront appelés à tour de rôle dans les villes de garnison pour assurer le service courant de correspondance.

ENCORN LE PONT D'ARCOLE

Le pont d'Arcole, déjà réparé il y a environ deux ans, menace ruine de nouveau. On ne sait encore à quoi attribuer cet accident. Des craquements se sont fait entendre mardi matin, et on peut déjà constater une fissure inquiétante, intéressant toute la largeur de la chaussée du côté de la place de l'Hôtel de Ville.

Deux gardiens de la Paix postés à chaque extrémité du pont empêchent la circulation des voitures; le passage des piétons demeure libre.

L'Affaire de Bayonne

Les journaux rapportent un fait vraiment inqualifiable et révoltant, qui s'est passé samedi à Bayonne.

Dans le port de cette ville était amarré un vapeur prussien, la *Marie*, de Kiel. Samedi soir, quatre matelots de la *Marie* ayant croisé dans la rue trois matelots français appartenant à l'équipage du *Boucau* leur cherchèrent querelle en les appelant « sales Français ! » Nos compatriotes allaient relever l'injure, lors que survint le capitaine du *Boucau*, qui leur intima l'ordre de regagner le bord.

Cette scène avait provoqué un rassemblement au centre duquel les Teutons étaient restés seuls. L'un d'eux alors s'écria :

— C'est égal ! je tuerai un sale Français tout de même avant de partir d'ici !

Et, sortant un poignard de sa poche, cette brute altérée de sang se rua sur le mousse du remorqueur *Adour*, qui se trouvait au premier rang, un enfant de seize ans, Jean Leroux.

Avant qu'on eût pu l'en empêcher, le sujet du syphilitique Guillaume II avait frappé le mousse de trois coups de couteau en pleine poitrine. Cet exploit accompli, les Allemands s'enfuirent et regagnèrent leur vapeur sans qu'il fût possible à la foule de les rejoindre.

Le petit Jean Leroux était évanoui par terre. Son sang coulait à flot de ses blessures profondes. On le releva et on le transporta à l'hô-

pital. Mais les autorités, prévenues, refusèrent de s'occuper de l'assassin. Sa qualité d'Allemand ne le rendait-elle pas inviolable en France ?

Une heure après, la *Marie* levait l'ancre et se dirigeait tranquillement du côté de la haute mer, emmenant l'assassin et ses complices vers les bords de la Sprée.

La population de Bayonne est indignée de l'attitude des autorités de leur ville.

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale

ET DE LOUEST

MORT DE MISÈRE

Mardi, des voisins ont trouvé mort, dans la cave en roc qui lui servait d'habitation, au coteau Charrier, le père Artif, ancien pêcheur, qui n'avait pas paru depuis deux jours. Tout porte à croire que ce vieillard, qui s'était fait chiffonnier, a succombé à une congestion déterminée par le froid et peut-être aussi de besoin.

Son corps a été transporté à l'hôpital.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 20 décembre. — Jeanne Loiseau, rue de la Tonnelle; — René Chailloux, rue du Portail-Louis.

Le 21. — Ferdinand-Eugénie-Charlotte Précop, rue de Penet; — François-Marie Piédois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 22. — Marie-Pauline-Henriette Augereau, Montée-du-Fort; — Marcel-Henri Joyaux, rue de l'Île-Neuve.

DÉCÈS

Le 20 décembre. — René-Noël Artif, portefaix (veuf), 75 ans, coteau Charrier.

Le 22. — Gustave Lemaire, négociant, 60 ans, époux de Clémence Bersoullé, rue de la Petite-Bilange.

Le 23. — Augustine Voyer, propriétaire, célibataire, 82 ans, rue Saint-Nicolas.

La direction du service de santé, d'accord avec la *Société de secours aux blessés militaires*, présidée par le maréchal de Mac-Mahon, fera procéder très prochainement à une évacuation de 400 blessés par train sanitaire. Le départ aura lieu par la gare de Vangirard avec destination de la gare de Saint-Germain où sera installée une infirmerie de gare complète.

Les nouveaux appareils de suspension pour les blessés transportés en chemin de fer seront expérimentés.

ANGERS

Le Chapitre de la cathédrale d'Angers a été pour vicaires capitulaires chargés provisoire-

ment de l'administration du diocèse M^{gr} Chesneau et M^{gr} Pessarj.

Des télégrammes de condoléance adressés à MM. les vicaires capitulaires arrivent, de tous les points de la France, à l'Evêché. Ils sont remplis des témoignages de l'admiration la plus haute et de la sympathie la plus profonde.

Tous, amis ou adversaires, s'accordent à reconnaître que la France a perdu, en M^{gr} Freppel, un prélat du mérite le plus rare qui faisait honneur à l'épiscopat et à la représentation nationale.

Hier, pendant toute l'après-midi, les abords de l'Evêché ont été assiégés par une multitude de fidèles venus de la ville et même du diocèse pour vénérer les restes de M^{gr} Freppel. Mais une consigne très sévère défendait l'entrée du palais épiscopal.

Hier, à 4 heures, les docteurs Farge et Dézanneau ont procédé à l'embaumement de l'évêque défunt, qui a été ensuite revêtu des habits pontificaux.

L'exposition du corps est faite dans la crypte de l'évêché, à partir d'aujourd'hui.

Les obsèques de M^{gr} Freppel sont fixées à mardi 29 décembre.

CARNET DE MARIAGE

Nous apprenons les fiançailles de M. Couderc de Saint-Chamans, lieutenant au 7^e régiment de hussards, avec M^{lle} Joubert-Bonnaire.

L'ÉLECTION DE BAUGÉ

Voici comment la *Liberté*, journal républicain, apprécie l'élection de Baugé :

« A Baugé, sur 21,632 inscrits, il y a eu 46,512 votants, 4,233 de moins qu'aux élections générales. Le candidat républicain a obtenu 9,436 voix, contre 7,076 à son concurrent de la Droite. Aux élections générales, le général Lacretelle avait eu 8,903 voix contre 8,872 acquises à son antagoniste. Si les conservateurs n'ont pas triomphé à Baugé, ils y constituent une minorité imposante qui n'est pas une « quantité négligeable », comme quelques-uns voudraient le faire croire. »

A propos des cris de joie du *Temps* sur la solidarité de la République, la *Gazette de France* dit :

« Nous savons ce que valent ces consultations isolées du suffrage universel et à quelles causes personnelles et locales il faut attribuer les échecs conservateurs. »

» Au lieu de tant rechercher ce que les conservateurs ont pu perdre de suffrages dans telle ou telle circonscription, les républicains feraient aussi bien de nous montrer ce qu'ils ont gagné.

» L'arrondissement de Baugé a, depuis 1874, toujours donné la majorité aux républicains.

LA MAISON SANS FENÊTRES

PAR ROGER DOMBRE

Mais Gaétane ne montra rien de son douloureux étonnement en retrouvant sa malade adorée plus épuisée et plus blanche, avec cette fièvre et cette soif ardentes qui la dévoraient. Elle lui faisait partager l'espoir qu'elle rapportait, et, après avoir goûté la joie du retour et du revoir, elle se remit à soigner Mikaëla avec son infatigable dévouement.

Il était bien temps, certes, qu'elle revint au home, la courageuse enfant, car elle commençait à souffrir beaucoup du froid dans le petit réduit où elle ne voulait pas de feu par économie, et il lui restait si peu d'argent qu'elle se nourrissait plus mal encore. La bonne Antoinette, qui devinait tout, la gronda tendrement en la voyant pâlie et maigrie.

— Ah ! pensait la pauvre femme, celle-ci aussi aurait besoin d'être soignée et fortifiée, et comment faire ? Nous sommes à bout de ressources. Certes, je souhaite que notre monsieur soit en paradis, mais vrai de vrai, il aurait dû

songer un peu moins à lui-même et un peu plus à ses filles. Les chères mignonnes, elles sont si courageuses ! Bien sûr que Gaétane va retirer quelque grosse somme de son livre (car Antoinette persistait à appeler ainsi l'œuvre de sa jeune maîtresse); mais je trouve qu'elle a été trop vite confiante avec ce M. Olivier, elle n'aurait peut-être pas dû lui abandonner son trésor sans le connaître mieux. J'ai si peu foi aux jeunes gens de Paris ! Ça vous jure de belles promesses aujourd'hui et demain ils n'y pensent plus. Ah ! si celui-là savait que la vie de notre Mikaëla est suspendue à ce petit cahier, pour sûr qu'il se dépêcherait, à moins d'être un égoïste. Enfin, il ne faut pas comme ça juger sans connaître. Il n'y a que le bon Dieu qui puisse arranger les choses, et il ne vaudra pas, c'est certain, nous envoyer plus de chagrin.

Mme Antoinette était profondément religieuse; il n'y avait qu'une ombre à sa piété : elle ne pouvait se soustraire à nombre de substitutions qui la rendaient, d'ailleurs, très malheureuse. La bonne âme croyait naïvement à tous les vieux dictons populaires, à tous les racontars terribles de la campagne. Un matin, Gaétane ayant brisé une petite glace qui s'était détachée d'un nécessaire de toilette, Antoinette

avait tremblé en ramassant les débris.

— Casser une glace ! oh ! ma mignonne, ne riez pas, c'est signe de mort.

Pour un empire elle ne se fût pas assise à une table comptant treize couverts; pour un empire elle n'eût commencé un ouvrage ni fait une lessive le vendredi; et elle se hâtait, si elle apercevait trois bougies allumées ensemble, d'en souffler une, sans quoi l'un des habitants de la maison mourrait dans l'année. Jamais non plus elle n'eût laissé un pli de sa robe traîner sur un chien couché à ses pieds : cela donne l'épilepsie.

Elle conseillait aux mamans qui avaient des bébés de couper pour la première fois les ongles à ceux-ci sous un rosier, car ainsi l'on est sûr que l'enfant chantera bien.

Avant d'entrer dans la famille de Saint-Maur, Antoinette Revol était femme de charge dans un vieux château hanté : chaque nuit, un âne sans tête courait dans les corridors; de petits coups mystérieux étaient frappés à chaque porte; on entendait des bruits de lames de couteaux contre les volets des fenêtres, et enfin une tête de mort roulait à tort et à travers, de minuit à une heure, sur le plancher sonore du grenier.

Et puis, Antoinette avait vu positivement la forme blanche de l'âme de sa mère qui l'avait arrêtée un soir dans un chemin creux, comme elle revenait du mois de Marie.

Et les mains froides et humides qui passent sur la figure des dormeurs quand ils ont commis quelque faute grave; et les souffles ardents que l'on sent tout à coup être sur les bras nus en sommeillant !

Que sais-je encore !

L'excellente femme en racontait long comme cela le soir à la veillée lorsque Mikaëla ne pouvait s'endormir. Alors les jeunes filles riaient aux éclats et Antoinette feignait de se fâcher très fort en les appelant fanfaronnes; puis elle allait se coucher en tremblant de tous ses membres.

Mais novembre expira et l'on ne rit plus guère à la maison sans fenêtres. On attendait toujours; Gaétane vivait dans une fièvre perpétuelle; tous les matins, quel que fût le temps, elle courait au-devant du facteur, espérant qu'il apporterait la lettre tant souhaitée.

La neige couvrait les montagnes et les routes; il faisait froid dans la petite demeure où s'éteignait la phthisique, froid malgré tout le bois et le charbon qu'on y brûlait; ce paysage morne,

» Aux élections de dimanche dernier, le candidat républicain, M. Coudreuse, est élu avec 9,435 voix.

» Or, aux élections de 1876, le candidat républicain, M. Benoist, était élu par 10,351 voix.

» Aux élections de 1881, il était réélu par 11,594 voix.

» Aux élections de 1885, la liste républicaine obtenait 10,358 voix.

» Les candidats conservateurs obtenaient dans ces trois scrutins, en 1876 et en 1881, environ 6,000 voix et étaient battus à 5,000 voix de majorité.

» C'est à des causes purement occasionnelles que le général Lacretelle dut son succès en 1889; la situation personnelle de l'ancien député M. Benoist rendit facile l'élection du conservateur.

» Eh bien, cette année, malgré la campagne ardente de l'organe bonapartiste contre sa candidature, malgré l'appui accordé par ce journal et son comité au candidat opportuniste, M. de Blois obtient plus de 7,000 suffrages, et le candidat républicain a mille voix de moins que les républicains n'en réunissaient aux précédentes élections.

» Tels sont les résultats; ils ne sont pas de nature à décourager les monarchistes et sont loin de justifier les fanfaronades gouvernementales et ministérielles.

MORT D'UN ORIGINAL

On écrit d'Ecommoy à la Sarthe :

« Dimanche, dans la matinée, M. Paul Aymar, âgé d'environ soixante-dix ans, propriétaire à Ecommoy, a été trouvé mort dans sa maison.

» M. Aymar avait un genre de vie très extraordinaire; il était, dit-on, quelquefois deux ou trois jours sans prendre aucune nourriture, se donnait la discipline; s'agenouillait sur sa canne et restait ainsi pendant des heures entières. Dans les rues quand, par hasard, il se promenait, il avait toujours un livre à la main et paraissait absorbé dans ses lectures.

» Cet original vivait seul; jamais personne ne pénétrait chez lui. Ses fournisseurs passaient par un guichet les marchandises dont il avait besoin.

» Sa sœur, qui habitait près de chez lui, n'avait elle-même jamais été autorisée à pénétrer dans sa maison; il lui avait déclaré qu'il brûlerait la cervelle de celui qui oserait ouvrir sa porte; seul son chat avait le droit de passer le seuil de cette porte, et encore, de temps à autre seulement, car il était presque toujours enfermé.

» C'est cet animal qui a fait découvrir la mort de M. Aymar.

» Pressé par la faim, le chat faisait entendre, depuis plusieurs jours, des miaulements qui excitèrent la pitié des voisins; ceux-ci, après

avoir vainement frappé à la porte de la maison, lui passèrent à manger par le guichet.

» M^{lle} Aymar supposait que son frère était en voyage; mais bientôt elle s'étonna de le voir absent pendant un aussi long temps; elle fit ouvrir sa porte, et c'est alors qu'on trouva le malheureux, à moitié couché sur son lit et ne donnant plus signe de vie.

» Le médecin appelé à constater le décès a déclaré que la mort remontait au moins à mardi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 23 décembre 1891.

Les avis des places étrangères étant plutôt favorables, la spéculation à la hausse en prend prétexte pour exploiter le découvert formé sur les rentes françaises par des ventes de primes à de faibles écarts. Le 3 0/0 ancien remonte facilement à 93.35 et le nouveau à 93.30. Le 4 1/2 se maintient à 103.40.

La Rente Italienne s'avance à 92.47. Le 3 0/0 Portugais dont le coupon de janvier est officiellement annoncé est bien tenu à 34 5/16. L'Extérieure est plutôt lourde à 67 7/16, le succès de l'emprunt intérieur n'étant rien moins qu'assuré.

Le réveil du marché profite aux sociétés de crédit qui s'inscrivent en reprise marquée sur leurs cours de la veille, le Crédit Foncier à 1.242, la Banque de Paris à 723, le Crédit Lyonnais à 800, le Crédit Mobilier à 163 et la Société Générale à 476. Le Comptoir d'Escompte est offert à 526 fr.

L'obligation du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, jouit dès son émission d'un classement très avantageux par suite de la répartition des souscriptions sur un nombre très considérable de portefeuilles.

Le Crédit Foncier de Tunisie a des demandes motivées par l'extension de ses opérations de prêts hypothécaires.

L'action Immeubles de France vaut 463 fr. L'obligation Porto-Rico cote 170 fr.

Les Chemins Economiques se négocient à 404 fr.

BOURSE DE PARIS

Du 23 Décembre 1891

3 0/0	95 20
3 0/0 nouveau	95 »
3 0/0 amortissable	96 65
4 1/2	103 »

MONDE ILLUSTRÉ

18, RUE VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 26 décembre 1891

GRAVURES

La Noël en Russie: Scènes diverses, par Zie. — La Noël en Espagne: Le marché aux dindons, par Vierge. — Au Maroc: Le jour de la fête du Sultan, par Romberg. — Tremblements de terre au Japon: Vues diverses, par Bigot. — Accident de chemins de fer en Russie: Le viaduc de Donino, par Scott. — Portraits: Le prince Ferdinand de Bulgarie et la princesse Clémentine, sa mère. — M. Stambouloff, premier ministre de Bulgarie, et M. Chardourne, correspondant de l'Agence Havas. — M. Joseph Zemp, nouveau président de la confédération helvétique.

TEXTE. — Chroniques: *Courrier de Paris*, par Pierre Véron; *Mondains et Mondaines*, par Étincelle; — *A Travers les Champs*, par

Emile Desbeaux; *Théâtres*, par Hippolyte Lemaire; *Musique*, par Auguste Boisard;

Explication des gravures, Bibliographies, Échecs, Rébus, Récréations, etc.; Nouvelle en cours de publication; *Un homme fort*, par Victor Fournel.

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

En supplément: *Le vertige de l'Inconnu*, par Gustave Touhouze, illustrations en couleur, par Marold.

Les Livres d'Étrennes, nombreuses gravures et compte rendu des ouvrages les plus importants de l'année.

Le numéro: 50 centimes.

Pilules Suisses.

Exigez le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons!

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Les prix des billets sont les suivants:

Premier itinéraire: 1^{re} classe, 225 fr.; 2^e classe, 170 fr.

Durée de validité: 45 jours.

Deuxième, troisième et quatrième itinéraires: 1^{re} classe, 180 fr.; 2^e classe, 135 fr.

Durée de validité: 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classes réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. — Rideau: 8 h. 1/2

Direction: H. DAVID.

LUNDI 28 Décembre 1891

LE TROUVÈRE

Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux,

musique de VERDI

La salle sera chauffée

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 24 décembre, 5^e représentation de MISS HÉLYETT.

Vendredi 25 décembre, à l'occasion de Noël: Le Trouvère et les Cloches de Corneville.

Imprimerie P. Godet

CARTES DE VISITE

1 fr. 50 - 2 fr. - 2 fr. 50

Boîte de 100 cartes et 100 enveloppes, 2 fr.

En correctionnelle:

— Prévenu, vous avez été surpris au moment où vous tentiez de dévaliser le presbytère de X...

— Parbleu, répond le prévenu avec l'organe de Jean Hiroux, c'est de la faute de mon médecin... Il m'avait ordonné de faire un euvre!

Dernières Nouvelles

Paris, 24 décembre, 12 h. 20 soir.

La commission des finances du Sénat s'est réunie hier soir pour examiner le projet de réforme des frais de justice. Elle a adopté des modifications entraînant une diminution de recettes de 40 millions.

Le conseil de guerre qui vient de juger le major Breton, l'auteur du meurtre commis sur la personne d'un dentiste, près Paris, a condamné ledit Breton à deux ans de prison.

HAVAS.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne « LA DIAPHANE ». D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{lle} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.

OUTILLAGE POUR AMATEURS

et INDUSTRIELS

Fournitures pour le Découpage

BARBIER & TOUS les SCIENS-MÉCANIQUES

OUTILS DE TOUTES SORTES - BOITES D'OUTILS

TIERSOT, 104, rue des Saussaies, 16, Paris

BOIS CONCOURS 1890

Le Tarif-Album (140 pages, 400 grav.) franco contre 0.65.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

uniformément blanc, était impatient à regarder; mieux valait encore l'automne avec son vent formidable et ses pluies torrentielles cinglant les vitres du matin au soir et du soir au matin.

Gaétane ne se sentait plus le courage de faire de la musique, quoique sa sœur l'en priât souvent; ce qu'elle jouait était trop triste.

On trouvait que M. Olivier tardait bien à répondre; on n'osait lui écrire: sans doute il faisait ce qu'il pouvait pour presser la lecture du manuscrit.

IV

Dieu! que son cœur battait tandis qu'elle décrochait la missive venue de Paris! Certes, elle ne pouvait contenir qu'une bonne nouvelle, on avait tant prié à la maison sans fenêtres!

Gaétane parcourut des yeux la feuille de papier, sur laquelle s'étendait une petite écriture mesquine, presque illisible. Elle lut une seconde fois, poussa un cri d'angoisse, et, d'un mouvement de rage folle, déchira en mille morceaux le manuscrit soigneusement roulé que le facteur lui avait remis avec la missive.

Ah! pourquoi avoir échafaudé tant de rêves, avoir compté avec tant de présomption sur le premier caprice d'une plume novice, d'une

imagination de vingt ans?

Voici ce que contenait l'épître de M. Olivier:

« Désolé, Mademoiselle, de la fâcheuse nouvelle que je vais vous apprendre en vous retournant votre cahier; vous vous intéressiez vivement à l'œuvre de votre amie et vous aurez à lui communiquer un jugement décevant.

» Outre que les directeurs de théâtre sont accablés de pièces nouvelles, on a trouvé la Vestale inférieure à ce qu'on demande même à un débutant; c'est un peu naïf; il y manque une qualité qui s'acquiert forcément dans l'avenir: l'expérience, une plus profonde connaissance du genre humain.

» Néanmoins, on compte Gaétan - Mikaël parmi les écrivains et les poètes d'avenir; il arrivera, car il a une plume charmante; mais il faut piocher ferme.

» Voilà donc, Mademoiselle, le résultat d'une critique à laquelle j'ai fait apporter le plus de célérité possible. Et puis, voyez-vous, maintenant, je dois vous l'avouer, tout se fait sans justice, par protection; j'ai vu cela dans le journalisme; un auteur qui veut placer son feuilleton graisse la patte et fait courbettes sur courbettes au directeur; voilà pourquoi si souvent tel qui n'a pas l'ombre de talent, mais

qui a pour lui l'audace et des protecteurs, aura le pas sur tel autre dont le cas n'est pas le même. Votre loyal nature se révolte, n'est-ce pas? Il vous répugnerait d'arriver par des moyens semblables.

» Pardonnez, Mademoiselle, à votre serviteur le peu de chance qu'il a obtenu en vous offrant son aide; il aurait donné beaucoup pour être plus heureux.

» Je dépose à vos pieds mes plus respectueux hommages.

» D. OLIVIER. »

Gaétane courut cacher son désespoir dans les bras de Mikaëla. Mikaëla, pauvre chère âme, elle devint plus pâle encore en voyant venir à elle sa sœur, une lettre lacérée à la main.

Après l'avoir lue, elle demeura songeuse, sans paroles.

— Je ne sais pas, dit-elle enfin, il me semble qu'il y a là-dessous quelque injustice ou que cet Olivier a été maladroit, car enfin, on ne m'ôtera pas de l'idée que ton drame était un petit chef-d'œuvre, le bon M. Isidore l'affirmait.

— Non, Mikaëla, fit Gaétane en secouant sa tête blonde désolée, c'est que j'ai été trop présomptueuse, voilà tout.

— Eh bien! chérie, Dieu l'a voulu, nous n'avons qu'à nous résigner.

— Dieu... Dieu...! s'écria Gaétane, les yeux pleins de révolte. Il aurait bien dû m'écouter, je l'avais tant prié!

— Ma petite sœur, est-ce toi qui parles ainsi? Tu es un peu énervée, cela s'explique, mais tu sais bien que Dieu ne nous envoie les épreuves que pour notre plus grand bien; il sait pourquoi il agit, lui, et nous, nous sommes des ignorantes; peut-être un jour le remercions-nous. L'avenir est à lui seul.

— J'aimerais mieux qu'il fût un peu à moi aussi, gronda Gaétane. Puis, embrassant impétueusement sa sœur:

— Tiens, tu es une sainte, toi. Alors accepte cela pour nous deux, car moi je ne peux pas encore; j'avais tant espéré!

Quant à Mme Antoinette, qui était sombre et préoccupée même avant l'arrivée du facteur, elle répondit à l'annonce de la déception par ces mots bizarres:

— Je m'attendais à quelque chose comme cela: voilà trois nuits que je rêve de chats et cela signifie trahison.

(A suivre.)

Étude de M^e JAUBERT, commis-
saire-priseur à Saumur,

VENTE

Après décès

Le SAMEDI 26 DÉCEMBRE 1894, et
jours suivants s'il y a lieu, à 1^h
heure de l'après-midi, à Sau-
mur, rue Saint-Jean, n° 52,

Il sera procédé, par le ministère
de M^e JAUBERT, commissaire-priseur,
à la vente aux enchères publi-
ques des meubles, objets mobi-
liers, marchandises et matériel
dépendant de la communauté
CHARBONNIER-RAHARD.

Il sera vendu:

Salle à manger en noyer blanc
avec filets noirs composé de: un
buffet étagère, table à rallonges,
huit chaises canonnées, plusieurs
bois de lit avec sommier, couettes,
matelas, couvertures, édredons,
traversins, oreillers, rideaux de
lit et de croisée, tables de nuit et
autres, buffets, commodes, chaises,
fauteuils, glaces, pendules, can-
délabres, batterie de cuisine, vais-
selle, verrerie, linge de corps et de
ménage, effets d'habillement;

Vins rouge et blanc en bou-
teilles, bouteilles vides;

Articles de lingerie, tels que:

Bonnets, cols, manchettes, ru-

bans, dentelles, corsets, camisoles,
pantalons, jupons, mousseline,
percale et piqué en coupons et
en pièces, quantité de fonds de
bonnets, etc., etc;

Agencement complet du maga-
sin, caissiers, comptoirs, chaises,
banquette, support de montre et
quantité d'autres bons objets.

N. B. — On commencera par les
marchandises.

On paiera comptant, plus 10 0/0
applicables aux frais.

Le Commissaire-priseur,
(910) Y. JAUBERT.

A LOUER

Présentement,

Un beau rez-de-chaussée, com-
posée de cinq pièces, et deux belles
pièces et un cabinet au premier
étage, avec jolis petits parterres.
Le tout dépendant d'une maison à
Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu,
n° 27.

S'adresser, pour traiter, à M.
GUSTAVE LEROY, propriétaire, à
Saumur, même rue, n° 29.

ON DEMANDE à ser-
vir une
rente viagère sur somme d'ar-
gent ou maison.

S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

CONFISERIE

Marrons Glacés. — Bonbons de
Chocolat. — Fruits Glacés.

DESSERT ET PATISSERIE

Gâteaux de NOËL

ARTICLES

De Luxe



DEMANDEZ LA BOITE
Grand Prix

P. ANDRIEUX

PATÉS DE FOIES GRAS Truffés des Premières Marques.

SPIRITUEUX

ET

LIQUEURS

Des Premières Marques

FRUITS A L'EAU-DE-VIE

Sirops et Punchs

Pour Bals et Soirées

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPÉCIALITÉ de DRAGEES pour BAPTÊMES

Articles de Noël et du jour de l'An

DESSERTS DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

DEMANDEZ LE GATEAU RUSSE

Épicerie Parisienne

Rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier,

IMBERT ET FILS

EXPOSITION D'ARTICLES DE NOËL

Jésus, crèches, bûches, sabots, très grand choix de petits objets pour garnitures d'arbres.

CONFISERIE SURFINE

Fondants, marrons glacés, fruits confits, bonbons et fantaisie en chocolats
de la maison Devinck de Paris.

A l'occasion du réveillon, la Maison IMBERT vient de recevoir une
grande quantité de Pâtés de Foies gras truffés de Strasbourg et de Ruffec,
Pâtés de gibiers de toutes sortes, Pâtés d'alouettes de Gringoire, de Pithiviers.

Vins secs et mousseux de Saumur, Graves, Barsac,
Sauterne, Champagne.

Étude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

LES IMMEUBLES

Ci-après,

Appartenant à M. CLOUARD.

1° Une MAISON, à Souzay, ap-
pelée la Bessière, cour, cave, pres-
soir et clos derrière appelé le
Petit-Clos, contenant 46 ares 50
centiares.

2° Jardin, situé au même lieu,
contenant 22 ares, et terrain bas
devant le jardin, touchant la route,
contenant 5 ares 50 centiares.

3° Le Clos de la Bonne-Vigne,
contenant 27 ares 50 centiares.

4° Le Clos des Bournefs, jardin
et terre en luzerne, contenant 82
ares 60 centiares.

5° Un morceau de vigne, au
Sang-de-Bœuf, contenant 16 ares
50 centiares.

6° Un autre morceau de vigne,
au même lieu, contenant 27 ares
50 centiares.

7° Et un petit bois, commune
de Parnay, contenant 7 ares.

Pour tous renseignements et
traiter, s'adresser à M^e GAUTIER,
notaire.

JEUNE FEMME sachant travailler
à l'aiguille ainsi qu'à la ma-
chine demande place.

Servirait comme femme de
chambre, sait faire un petit
ordinaire. Bonne référence.

S'adresser au bureau du journal.

BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques
des deux Sexes.

M^{me} ANNA

Rue de la Tonnelle, 29, à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, né-
gociant, rue de la Comédie.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n° 4.

Avec écurie, remise et grand jardin.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison
pour Costumes Complètes, Pardessus et Pantalons

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE